



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

M. Clément BEAUNE, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes

M. Clément Beaune, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, salue la décision des autorités allemandes de retirer la France métropolitaine ainsi que la Martinique et Saint-Barthélemy des « zones à risque » à partir de ce dimanche 20 juin à minuit. Cette décision vient s'ajouter à celle de la semaine dernière qui retirait déjà Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis et Futuna, la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie de cette liste.

Ainsi, l'ensemble des personnes entrant en Allemagne pourront le faire sans avoir à se déclarer au préalable ou à se mettre en quarantaine.

Les personnes entrant en Allemagne par voie terrestre seront exemptées de test Covid.

Les personnes arrivant en Allemagne par avion, de France comme de tout autre pays, restent soumises à l'obligation de présenter un test négatif ou un parcours vaccinal complet, ou un certificat de guérison.

Le Secrétaire d'Etat se réjouit de cette décision qui permet un retour à la vie normale dans les territoires frontaliers.

Cette décision est permise par la réussite de nos efforts collectifs de vaccination et de prévention, ayant permis une forte baisse des indicateurs de la Covid 19, ainsi que par l'étroite coopération entre nos deux pays.

Avec la mise en place du pass sanitaire européen le 1er juillet, une circulation fluide entre nos pays sera possible, partout dans l'Union européenne, afin d'envisager un été serein.

Contacts presse

Cabinet de M. Clément BEAUNE

Tel : 01 43 17 55 76

Mel : secretariat-presse.cabaeu@diplomatie.gouv.fr